

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

Nombre de conseillers :	35
En exercice :	35
Présents	22
Votants par procuration	3
Absents	13
Total des votes	25

9. Autres domaines de compétence
9.1 Autres domaines de compétences des communes

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre à dix-huit heure et trente minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du huit décembre deux mille vingt-deux, se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alexis DARMOIS.

Étaient présents : M. AUBE, M. BEAUDOUIN, M. BIERRY, M. BOISSY, M. BURET, Mme CABOT B, M. CANTELOUP, M. DARMOIS, M. DUCLOS, Mme DUTILLOY, Mme DUVAL, Mme GAUTIER, Mme HAKI, M. LEFRANCOIS, Mme LOPES DUARTE, Mme LOUVEL, Mme MOUCHEL, Mme QUESNEY, Mme ROSA, Mme RUBETTI, M. TIMON, M. VOSNIER.

Secrétaire de séance : M. BEAUDOUIN

Absent(s) excusé(s) : M. BERNARD, M. DEPLANQUES, M. GUENNI, Mme JEAMMET, Mme MONLON, Mme RETUREAU, Mme SIMON, Mme VANNIER, M. VOLLAIS, Mme WACRENIER

Absent(s) : Mme KOUZIAEFF, M. MARE, M. MAUVIEUX,

Procurations : M. BERNARD à M. DARMOIS, Mme MONLON B à Mme DUTILLOY, Mme WACRENIER à Mme HAKI

118-2022 Demande d'agrément Centre Social pour 4 ans auprès de la CAF de l'Eure

La Ville de Pont-Audemer est fortement impliquée dans le Projet Educatif et Social Local (PESL) élaboré par la CCPAVR, dont l'une des actions est la création d'une structure de l'animation de la vie sociale diffuse sur tout le territoire.

L'animation sociale du territoire de Pont-Audemer a été identifiée comme une priorité politique, avec une attention particulière portée sur les deux quartiers de l'Europe et Passerelle classés en QPV.

Cette volonté s'est traduite par le lancement d'une démarche de préfiguration de centre social soutenue par la CAF de l'Eure pour une durée de 18 mois. L'objectif de la démarche était de co-construire le projet avec les acteurs du territoire et les habitants afin de déposer une demande de 1er agrément de centre social auprès de la CAF de l'Eure en septembre 2021. Il est rappelé que la volonté affichée par la collectivité est d'imaginer un centre social diffus sur le territoire en s'appuyant notamment sur les deux anciennes structures de l'animation sociale présente sur Pont-Audemer à savoir la Villa et la Passerelle.

Ainsi, le 8 novembre 2021, la Commission d'action sociale de la CAF de l'Eure a donné son accord quant à l'agrément du centre social de Pont-Audemer pour une durée

Accusé de réception en préfecture
027-200077329-20221214-118-DE
Date de télétransmission : 19/12/2022
Date de réception en préfecture : 19/12/2022

d'1 an, soit du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022. Il est précisé que le travail de renouvellement de cet agrément est d'ores et déjà engagé et qu'une demande de renouvellement d'agrément sera à déposer en vue de la Commission d'action sociale de la CAF de l'Eure de Mars 2023 pour un effet rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2023.

C'est dans ce contexte que la collectivité a travaillé à la rédaction d'un nouveau projet et souhaite aujourd'hui solliciter un passage en Commission d'action sociale de la CAF de l'Eure dans l'intention de demander un agrément du centre social de Pont-Audemer pour une durée de 4 ans, soit du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027, sur la base de ce projet. Cette démarche permettrait de poursuivre le partenariat technique et financier acté par convention et de pouvoir prétendre aux aides financières de la CAF tels que la PS AGC et la PS ACF qui soutiennent d'ores et déjà le fonctionnement du centre social.

Aussi, et au regard de ce qui précède :

VU l'article 2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;

VU les délibérations n°52-2020 du 9 juin 2020 et n° 137-2020 du 14 décembre 2020 relatives à la mise en œuvre de la préfiguration du centre social ;

Considérant l'engagement pris par la collectivité au sein du PESL de « développer la mixité sociale, culturelle, territoriale... et d'accompagner les initiatives citoyennes » (Orientation 3.1) dont découle l'action 3.1.1 visant à « créer une structure de l'animation de la vie sociale diffuse sur tout le territoire » ;

Considérant les éléments soulevés par le diagnostic et la stratégie co-élaborée par la ville et ses partenaires pour aboutir à ce nouveau projet de Centre Social ;

Considérant les présentations en Commission « Animation, Démocratie et Vivre Ensemble » du 14 novembre 2022 et du 8 décembre 2022 ;

Considérant la possibilité de valoriser les dépenses liées à ce projet notamment au titre de la prestation de service « animation globale et coordination » (PS AGC) ainsi que la prestation de service « animation collective familles » (PS ACF) pour le volet Familles du projet et la prestation de service « jeunes » (PSJ) pour le volet Jeunes, toutes trois attribuées par la CAF de l'Eure.

*Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
Décide,*

- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à déposer un demande d'agrément du centre social de Pont-Audemer pour une durée de 4 ans, soit du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027, sur la base du projet faisant l'objet de la note de synthèse ci-jointe, en **Commission d'action sociale de la CAF de l'Eure ;**

Accusé de réception en préfecture
027-200077329-20221214-118-DE
Date de télétransmission : 19/12/2022
Date de réception préfecture : 19/12/2022

- **D'INSCRIRE** le budget nécessaire au fonctionnement de ce service aux budgets à venir ;
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à solliciter les aides financières auprès de la Caisse d'allocation familiale de l'Eure relative à ce projet ;
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer les documents relatifs à ce dossier.

Fait à PONT-AUDEMER, le 14 décembre 2022

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

qui atteste que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture d'Evreux

Alexis DARMOIS



Publié le 20/12/2022

Accusé de réception en préfecture
027-200077329-20221214-118-DE
Date de télétransmission : 19/12/2022
Date de réception préfecture : 19/12/2022